

Décret

Générale

colonial

Décret n° 5/04/1973 portant nomination des membres du gouvernement (J.O.R.F n° 82 du 6 avril 1973, page 3899).

n° 5/04/1973

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
5 avril 1973

Numéro JO
n° 7 du 10/04/1973

Date du numéro
10 avril 1973

VISAS

Vull'article 8 de la Constitution

Sur la proposition du Premier ministre,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont nommés : Garde des sceaux, ministre de la justice : M. Jean Taïttinger ; Ministre des affaires étrangères : M. Michel Jobert ; Ministre de l'intérieur : M. Raymond Marcellin ; Ministre des armées : M. Robert Galley ; Ministre de l'économie et des finances: M. Valéry Giscard d'Estaing ; Ministre de l'éducation nationale : M. Joseph Fontanet ; Ministre de l'aménagement du territoire, de l'équipement, du logement et du tourisme : M. Olivier Guichard ; Ministre chargé des réformes administratives : M. Alain Peyrefitte, Ministre de la protection de la nature et de l'environnement : M. Robert Poujade ; Ministre des affaires culturelles : M. Maurice Druon ; Ministre de l'agriculture et du développement rural : M. Jacques Chirac ; Ministre du développement industriel et scientifique : M. Jean Charbonnel ; Ministre du commerce et de l'artisanat : M. Jean Royer ; Ministre chargé des relations avec le Parlement : M. Joserh Comiti ; Ministre du travail, de l'emploi et de la population : M. Georges Gorse. Ministre de la santé publique et de la sécurité sociale : M. Michel Poniatowski ; Ministre des transports : M. Yves Guena ; Ministre de l'information : M. Philippe Malaud ; Ministre des postes et télécommunications : M. Hubert Germain ; Ministre des départements et territoires d'outre-mer : M. Bernard Stasi ; Ministre des anciens combattants et victimes de guerre : M André Bord. Art. 2. — Le présent décret sera publié au Journal officiel de la République française.

Georges POMPIDOU.Par le Président de la République :Le Premier ministre,Pierre MESSMER.